

N°1466

du 17 Août  
2021



# L'UNION

**Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses**

**PESTE DES PETITS RUMINANTS  
ET MALADIE DE NEWCASTLE** P.4  
Le Togo se lance dans leur  
éradication à l'horizon 2030

**EMPLOIS DES JEUNES** P.7

13 femmes et 7 garçons outillés à l'hôtellerie-  
restauration dans la Commune des Lacs 1

**PROJET PAS2P** P.4

Les familles d'éleveurs touchées par la soudure, l'insécurité et  
le Covid-19 dans l'Oti, Oti-Sud et Kpendjal soulagées

# PRIVATISATION DE LA BTCI

## Préserver la stabilité du secteur financier

P. 3



Siège de la Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie à Lomé

### *IB Holding l'emporte face à Ecobank*

*La privatisation de la Banque togolaise pour le commerce et l'industrie (BTCI) est enfin actée. Que cela a été long à sceller ! Au point où la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, qui y tiennent fortement en le rappelant constamment aux autorités togolaises, ont commencé par parler de retard et de risque...*

*...IB Holding faisait figure de favori depuis le désistement, début 2021, du consortium Agir qui réunit le capital-investisseur ouest-africain Cauris, le banquier ivoirien Charles Kié, via son fonds d'investissement New African Capital Partners, et l'entrepreneur Oscar Daaga. Depuis ce retrait, IB Holding était opposée au groupe panafricain Ecobank...*

*... A l'instar des autres opérations de privatisation dans le pays, l'Etat togolais en gardant les 10% des parts dans le capital de la BTCI, affirme ainsi la même détermination à préserver les intérêts des employés locaux de la société. A ce stade, les fonctionnaires de la BTCI doivent rester sereins, car le processus continue pour aboutir certainement vers la fin de l'année. L'évidence est que des mesures vont être prises par le repreneur afin de pouvoir recruter son personnel, comme le départ volontaire, le départ ciblé, etc. Néanmoins, la présence de l'Etat permettra de payer des droits à la juste valeur selon des critères du droit du travail. En cas d'abus dans la gestion des ressources humaines allant jusqu'au licenciement abusif en passant par le non-respect des procédures réglementaires, l'Etat va saisir la Commission bancaire pour recadrer le repreneur. Egalement, cette présence est une manière de pouvoir, un jour, faire entrer des Togolais privés dans le capital de la banque lorsqu'ils le désireraient...*

P.3

## POLITIQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE La mise à jour

## Cinéma

## Global Migration Film Festival lance un appel à films

Depuis toujours, le cinéma est utilisé pour informer, divertir, instruire et susciter le débat. C'est dans cet esprit que l'OIM, l'organisme des Nations Unies chargé des migrations, a lancé le Festival international du Film sur la migration en 2016. Le Festival international du film sur la migration (GMFF en anglais) présente une sélection de films qui capturent la beauté et les défis de la migration vécus par ceux qui fuient leur domicile à la recherche d'une vie meilleure, et les contributions uniques apportées par les migrants à leurs nouvelles communautés. Il ouvre la voie à un plus grand débat sur l'un des phénomènes les plus importants de notre ère. Depuis 2020, le bureau régional de l'OIM à Dakar dirige l'édition Afrique de l'Ouest et du Centre du Festival où une sélection de films de la région est présentée lors de projections organisées dans

toute la région.

Fondée en 1951, l'OIM est la principale organisation intergouvernementale dans le domaine de la migration et travaille en étroite collaboration avec les partenaires gouvernementaux, intergouvernementaux et non-gouvernementaux. L'OIM travaille pour aider à assurer la gestion humaine et ordonnée des migrations, à promouvoir la coopération internationale sur les questions de migration, pour aider à la recherche de solutions pratiques aux problèmes de migration et à fournir une assistance humanitaire aux migrants dans le besoin, y compris les réfugiés et les personnes déplacées internes.

Pour l'édition 2021, un appel à films est lancé dans la région pour créer la Sélection officielle Afrique de l'Ouest et du Centre. Les cinéastes professionnels et amateurs sont invités à



soumettre des films sur l'expérience migratoire en Afrique de l'Ouest et du Centre. Les films traitant de manière indirecte les questions de migration sont aussi acceptés.

Les films seront projetés dans 22 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre :

Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cabo Verde, République centrafricaine, Tchad, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Gui-

née, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Sierra Leone, Togo

Dates du Festival : Du 24 novembre - au 18 décembre 2021.

L'appel est ouvert jusqu'au 22 août.

Lien : <https://filmfreeway.com/GlobalMigrationFilmFestivalWestandCentralAfrica>.

## Poésie

## L'Université de Lomé partenaire d'un projet pour mettre en valeur la poésie africaine

The African Poetry Digital Portal ("Le portail numérique de la poésie africaine") est une ressource pour l'étude de l'histoire de la poésie africaine, qui donne accès à des informations biographiques, manuscrits, informations, enregistrements vidéo, images et variété de documents liés à la poésie africaine, de l'Antiquité à nos jours. La Fondation Andrew W. Mellon a récemment accordé une subvention de 750 000 \$ à une équipe internationale, d'une durée de trois ans, afin de développer cette plateforme.

Initialement créé en 2017, The African Poetry Digital Portal documente le travail des poètes africains et fournit un accès numérique aux artefacts, matériaux et recherches créatifs et intellectuels connexes. Ce projet, porté par The African Poetry Book Fund, est composé de deux sections principales, "les poètes africains contemporains" et "les poètes africains et la poésie dans l'ac-

tualité".

L'objectif est donc d'étendre la recherche et l'érudition relatives à la poésie africaine, mais aussi de se joindre à d'autres institutions pour créer un centre de collections numériques, de façon à donner accès aux documents détenus par des institutions du monde entier.

L'équipe en charge de ce projet sera dirigée par Kwame Dawes, professeur d'anglais, et Lorna Dawes, professeure agrégée des bibliothèques universitaires, pour développer ce portail.

## L'Université de Lomé est partenaire du projet.

Le portail est étroitement associé à l'African Poetry Book Fund, une entreprise d'édition qui a produit de nombreux volumes de poésie signés par des poètes africains. L'association promeut le développement et la publication des arts poétiques à travers ses séries de livres, concours, ateliers et séminaires, et à

travers ses collaborations avec des éditeurs, des festivals, des agents de réservation, des collèges, et toutes autres entités qui partagent un intérêt pour les arts poétiques d'Afrique.

En partenariat avec les presses universitaires du Nebraska et la maison Akashic Books, le travail de près de 100 poètes africains a été publié en six ans.

La subvention de la Fondation Mellon représente une initiative particulièrement pertinente pour la poésie africaine. En effet, elle permettra le soutien de six assistants de doctorat en recherche, de trois subventions de recherche en humanités numériques et d'un total de 78 bourses de recherche pour étudiants et chercheurs. De plus, sera ainsi financé le travail d'une équipe technologique de quatre personnes du Center for Digital Research in the Humanities du Nebraska - afin de développer le nouveau prototype



de portail - et 11 bourses supplémentaires.

En effet, le projet a déjà attiré bon nombre de partenaires d'Afrique et d'ailleurs : l'Université du Cap en Afrique du Sud, l'Université de Lomé au Togo et l'Université du Ghana; l'Université d'Oxford et l'Université de Cambridge au Royaume-Uni; et enfin l'Université Northwestern, l'Université du Michigan et la Bibliothèque du Congrès aux États-Unis.

## Musique / Étude

## Sélection des chanteurs ayant le plus de vocabulaire

Lorsqu'ils sont chantés, que valent les mots. Et que révèlent-ils sur l'interprète. L'outil de recherche de mots Wordtips s'est penché sur la question suivante : quel chanteur populaire possède le vocabulaire le

plus riche et le plus varié Pour y répondre, ont été analysées les paroles des "chanteurs les plus écoutés" sur Spotify, ainsi que celles des "100 plus grands chanteurs de tous les temps", une liste créée par Rol-

ling Stone. Une sélection qui donne le "la" !

Grâce à une analyse de 17.667 chansons interprétées par 156 artistes, les résultats des chanteurs qui utilisent "les mots les plus uniques pour 1000 mots" sont tombés...

La diversité reste l'exception, relèvent les résultats. En effet, certains chanteurs aiment rester simples et même très répétitifs. À l'inverse, d'autres puisent dans la richesse de leur langue pour créer des œuvres foisonnantes de vocabulaire. Certains auteurs-compositeurs-interprètes, comme Patti Smith ou Nick Cave, ont ainsi bâti leur carrière avec des chansons où qualité musicale et richesse verbale vont de pair.

En effet, Patti Smith a utilisé 2669 mots différents sur un nombre total de mots de 12.291 : avec en tout 217

mots uniques pour 1 000 mots, elle est l'artiste avec le plus grand vocabulaire - et donc, grande gagnante de cette joute d'idiolecte musical!

Smith est suivie de Joni Mitchell et de Björk, avec respectivement 199 et 197 mots uniques pour 1000 mots. On remarquera sans difficulté que les chanteurs plus récents ne sont pas inscrits parmi les personnes au large vocabulaire - même si Billie Eilish a 169 mots uniques à son compte. Un chiffre louable pour une jeune interprète qui a su, dès ses débuts, séduire toutes les générations.

En réalité, la différence globale observée par Wordtips n'est pas si importante : "Le vocabulaire moyen des légendes musicales est de 124 mots uniques pour 1000 mots contre 107 pour les stars modernes."

## AVIS DE DECÈS

Le Régent du canton de Solla  
Les familles AGNAN'NA-ZATO-GNARO à Solla, au Togo et à l'étranger.

Les familles KEYEWA et BARA au Togo, au Bénin et en Europe  
Monsieur KEYEWA Oulégh Georges, Ancien Ministre, Enseignant Chercheur des Universités du Togo, son épouse et leurs enfants au Togo et en Europe,

Monsieur Norbert BARA, Conseiller en communication au Ministère de la Culture et du Tourisme, son épouse leurs enfants,  
Les familles parentes et alliées,

Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur Maman, Grand-mère, Fille, Sœur, Tante, Belle-mère et Arrière-grand-mère,



ZATO Abrya Elise épouse KEYEWA  
revendeuse de pagnes à Lomé,  
survenu le 25 juillet 2021,  
au CHU SYLVANUS OLYMPIO, dans sa 80<sup>ème</sup> année

Vous renouvent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

## PROGRAMME

## Mercredi le 18 Août 2021 :

17 heures 30 : Messe-veillée à l'église CRISTO RISORTO de Hédzranawé (Lomé)

## Vendredi le 20 Août 2021 :

14 heures 00 : Levée du corps à la morgue du CHU Sylvanus OLYMPIO de Lomé et départ pour Solla (Binah)

19 heures 00 : Veillée de prière à Solla dans la maison mortuaire

## Samedi le 21 Août 2021 :

9 heures 00 : Messe d'enterrement en l'église Saint Augustin de Solla

## Dimanche 22 Août 2021 :

7 heures 00 : Messe d'action de grâce en l'église Saint Augustin de Solla ;

14 heures 30 : Grandes funérailles et sortie de deuil

Maison du Ministre KEYEWA, à Solla.

**NB** : Le programme va se dérouler dans le respect strict des mesures barrières édictées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la Covid-19.

**SUIVEZ-NOUS**  
pour ne rien rater de la riposte nationale  
contre le Coronavirus au Togo

**covid19.gouv.tg**

f @Covid19TG

#Covid19TG

LE NUMÉRO VERT POUR PLUS D'INFO. 111

REPUBLIQUE TOGOLAISE

CORONAVIRUS AU TOGO

@Covid19TG



Bi-hebdomadaire togolais  
d'informations et d'analyses

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression  
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
Guillaume BOGLA

# NATIONALE

## PRIVATISATION DE LA BTCl

### Préserver la stabilité du secteur financier

Eric J.

La privatisation de la Banque togolaise pour le commerce et l'industrie (BTCl) est enfin actée. C'est un décret de l'Exécutif qui a cimenté toute la paperasse nécessaire à l'opération, en fixant les modalités et le prix de cession d'une partie des actions de la banque togolaise pour le commerce et l'industrie (BTCl). « Dans sa volonté de nouer des partenariats avec le secteur privé pour accélérer la croissance économique, le gouvernement a engagé un processus de cession d'une partie de ses actions dans le capital social de la banque togolaise pour le commerce et l'industrie. C'est dans ce cadre que conformément aux dispositions légales, une commission d'évaluation des privatisations (COMEP) a été mise en place afin de procéder à l'évaluation de ladite société, de donner son avis sur le projet de cession et de proposer le juste prix. Le présent décret permet la poursuite du processus de cession d'une partie des actions détenues par l'Etat à la société de droit togolais IB Holding. Cette société a été retenue sur les 5 soumissionnaires à l'issue de l'appel d'offres ouvert à cet effet. Pour mémoire, près d'une centaine d'investisseurs avaient exprimé leur intérêt quant à la privatisation de la BTCl. Dans la conduite de ce processus de privatisation qui devra assurément favoriser la contribution du système bancaire au financement de l'économie nationale, le gouvernement, qui conserve 10% du capital, veillera à la préservation des intérêts des employés ainsi qu'à la consolidation du système financier », a fait savoir le communiqué officiel, ce 11 août 2021. Le prix de la cession n'est pas dévoilé.

Le repreneur, une société anonyme unipersonnelle de droit togolais, IB Holding, a débuté son activité le 29 juin 2021, d'après le Centre de formalités des entreprises (CFE) où il est immatriculé au Registre du commerce et du crédit mobilier sous le numéro TG-LFW-01-2021-B15-00009. Il a pour objet social « la prise de participation dans les entreprises du secteur bancaire notamment les établissements de crédit, les établissements de monnaie électronique, les systèmes financiers décentralisés, les compagnies financières, les entreprises de services auxiliaires et toute autre entité dont l'activité y serait rattachée ». Propriété de Mahamadou Bonkougou, le magnat burkinabé des BTP avec sa société EBOMAF, IB Holding est une compagnie financière au capital social de 30 milliards de francs Cfa. D'après le site *jeuneafrique.com*, elle faisait figure de favori depuis le désistement, début 2021, du consortium Agir qui réunit le capital-investisseur ouest-africain Cauris, le banquier ivoirien Charles Kié, via son fonds d'in-

vestissement New African Capital Partners, et l'entrepreneur Oscar Daaga. Depuis ce retrait, IB Holding était opposée au groupe panafricain Ecobank.

Que cela a été long à sceller ! Au point où la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, qui y tiennent fortement en le rappelant constamment aux autorités togolaises, ont commencé par parler de retard et de risque. Encore récemment, selon la Banque mondiale, « les retards observés dans la privatisation des deux banques publiques (UTB et BTCl, qui représentent environ 21% du total des actifs du secteur bancaire) pourraient poser un risque pour la stabilité globale du système financier et générer un coût pour le budget de l'Etat... Les passifs éventuels associés à un retard dans la restructuration de deux banques publiques pourraient constituer un risque pour la stabilité financière et la viabilité budgétaire ». Alors que le Fonds monétaire tient à ce que les réformes de la Banque togolaise pour le commerce et l'industrie et de l'Union togolaise de banque (UTB) soient parachevées « pour préserver la stabilité du secteur financier et réduire au minimum les risques pour le budget de l'Etat ». Elles devraient être soulagées.

Pour cette cession d'une partie des parts publiques dans le capital de la BTCl, l'appel à pré-qualification aux investisseurs lancé par les autorités togolaises a pris fin le 22 novembre 2019. Et le ministère de l'Economie et des finances disait aux soumissionnaires que, dans le cadre de la privatisation de la BTCl et/ou de l'UTB, la sélection des soumissionnaires doit s'effectuer en deux étapes par le biais d'un processus d'appel d'offres. Les soumissionnaires étaient invités, en premier lieu, à se pré-qualifier afin de participer aux processus d'appel d'offres finaux. Seuls les soumissionnaires pré-qualifiés devaient participer à la deuxième étape. Avant la ligne d'arrivée, ce sont cinq soumissionnaires qui ont été retenus à l'issue de l'appel d'offres ouvert, sur près de la centaine d'investisseurs qui ont été intéressés. Entre-temps, les diligences légales et réglementaires requises pour la cession directe de la banque publique ont été achevées. Le Parlement togolais a aussi adopté, en 2018, le cadre juridique nécessaire pour compléter la loi générale sur la privatisation de 2014 et permettre particulièrement la privatisation des deux banques publiques. Dans la foulée, un comité de négociation a été mis sur pied pour mener des discussions avec les acquéreurs potentiels...

A l'instar des autres opérations de privatisation dans le pays, l'Etat togolais en gardant les 10% des parts dans le capital de la BTCl, affirme ainsi la même détermination à préserver les intérêts des employés locaux de la société. A ce stade, les fonctionnaires de la BTCl



Immeuble du siège de la BTCl à Lomé

doivent rester sereins, car le processus continue pour aboutir certainement vers la fin de l'année.

L'évidence est que des mesures vont être prises par le repreneur afin de pouvoir recruter son per-

sonnel, comme le départ volontaire, le départ ciblé, etc. Néanmoins, la présence de l'Etat permettra de payer des droits à la juste valeur selon des critères du droit du travail. En cas d'abus dans la gestion des ressources humaines allant jusqu'au licenciement abusif en passant par le non-respect des procédures règlementaires, l'Etat va saisir la Commission bancaire pour recadrer le repreneur. Egalement, cette présence est une manière de pouvoir, un jour, faire entrer des Togolais privés dans le capital de la banque lorsqu'ils le désiraient.

La Banque togolaise pour le

commerce et l'industrie, société d'économie mixte de droit togolais créée le 30 avril 1974 avec un capital de 7 milliards de francs Cfa, succède au groupe d'agences de la Banque Nationale de Paris en activité au Togo. Connue en 1946 sous la dénomination de la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie (BNCl), elle devient en 1967 une succursale de la Banque Nationale de Paris (BNP). Aujourd'hui, la totalité des actions est détenue par les organismes publics ou privés nationaux ainsi que des personnes physiques nationales.

#### Rappel historique

Dans les années 2000, à la suite d'une autre crise intérieure, le système bancaire togolais s'est retrouvé en situation de quasi insolvabilité en raison du niveau élevé des prêts improductifs consentis aux entreprises publiques. Quelques années plus tard, les autorités se sont efforcées d'atténuer l'impact budgétaire assez important de la recapitalisation et d'améliorer la gouvernance en se dégageant des trois institutions financières publiques en difficulté (BTCl, UTB et BIA) et d'une quatrième (la BTD) qui ne nécessitait pas une restructuration financière en 2008. Deux banques publiques (UTB, BTCl) n'ont pas pu

être privatisées et leur situation financière n'a cessé de se détériorer. Le processus de privatisation de l'UTB par appel d'offres public a été lancé en 2012, mais il n'a pas abouti pour des raisons de procédure au cours de la phase de sélection des offres et n'a pas été renouvelé peu après. Après la recapitalisation de l'établissement en 2008, son revenu net a été plutôt volatil, mais négatif en moyenne. Les difficultés de la BTCl, plus graves, ont perduré. Les tentatives de privatisation au début de 2013 ont été compromises par la mauvaise gouvernance et la divulgation des pertes réelles, ainsi que par l'insuffisance des capacités de

gestion du risque. La BTCl n'a pas satisfait à la plupart des exigences prudentielles (niveau suffisant de fonds propres, liquidités et concentration des emprunteurs) et a été placée à plusieurs reprises sous administration provisoire jusqu'en septembre 2017, sans amélioration sensible. Après sa dernière recapitalisation en 2008, son revenu net a été négatif la plupart du temps. Les deux banques publiques ont développé les activités de crédit, ouvert des succursales, recruté du personnel supplémentaire et exécuté un mandat public, malgré leurs difficultés persistantes. Le choc externe de 2015 et la fin du préfinancement

en 2016 ont placé les deux banques publiques dans une position de faiblesse ; les deux banques ayant pris une part active dans les programmes de préfinancement de l'Etat qui a été une manière peu orthodoxe de financer des investissements publics. Après une période de prise de risque excessive, elles ont enregistré une hausse des prêts douteux et une baisse de rentabilité. Entre 2013 et 2016, plusieurs stratégies ont été envisagées en vue de la résolution des deux banques.

Aujourd'hui, comme banque publique, il ne reste que l'UTB à céder à un privé.

## POLITIQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE

### La mise à jour

Late Pater

Par rapport aux réalités du marché mondial, de l'évolution du commerce national et de sa contribution à la formation de la richesse nationale du pays, le ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale (MCICL) a l'intention de mettre à jour la Politique nationale de développement du commerce (PNDC). Pour se faire, une consultation est ouverte pour le choix d'un cabinet à la fin de ce mois pour une mission de deux mois. Un avis d'appel d'offre à manifestation d'intérêt est lancé à cet effet.

Les principales tâches de la mission se déclinent en quatre (04) points, selon le ministère du Commerce :

**Bilan diagnostique actualisé du secteur** – L'objectif visé par ce volet est de disposer d'un « état des lieux » du secteur du commerce au Togo permettant de : situer son importance relative dans l'économie nationale, notamment sa contribution à la formation du PIB et à la création d'emplois ; décrire et évaluer les éléments constitutifs du secteur ; ressortir un bilan de la mise en œuvre de la version actuelle de la Politique nationale de développement du commerce (PNDC, 2011) ; mettre en évidence ses dysfonctionnements ; dégager les problèmes majeurs du secteur avec ses forces et ses faiblesses

ainsi que ses opportunités et menaces ; proposer les ajustements nécessaires au regard des défis et enjeux actuels.

**Axes d'évolution du commerce dans le monde** – Ce volet vise à situer le commerce du Togo dans le contexte général de l'évolution du commerce mondial. L'étude s'attachera à rappeler les grandes tendances d'évolution du commerce dans le monde, en Afrique et dans la sous-région, les implications pour le Togo des accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et celles résultant de l'appartenance à l'Accord de Partenariat de Cotonou ACP-UE, aux Organisations régionales (CEDEAO, UEMOA, UA) et de son adhésion aux accords multilatéraux, bilatéraux, régionaux et autres accords et arrangements, notamment les APE.

Positionnement, opportunités et capacités de développement pour le

**commerce du Togo** – L'objectif de ce volet est de concevoir un ou plusieurs scénarii stratégiques de développement des échanges en rapport avec les caractéristiques socio-économiques du Togo et de l'évolution du contexte international précédemment mis en évidence, et en harmonie avec les engagements pris dans le cadre des accords et traités internationaux et régionaux auxquels le Togo a souscrit.

**Axes de développement du commerce du Togo et plan d'ac-**

**tion** – Ce volet vise à inventorier les mesures de mise en œuvre de la politique générale, précédemment évoquée, dans les divers domaines du secteur et d'apprécier leurs incidences socio-économiques, notamment en matière d'emploi.

Sur la base des mesures préconisées, le consultant établira un plan d'action qui indique de façon claire :

les objectifs à atteindre ; les stratégies retenues ; les projets et programmes pour atteindre les objectifs fixés ; les indicateurs de réalisation ; le coût des projets et programmes ; le chronogramme de mise en œuvre ; et le cadre logique. La durée de la mission sera de 66 jours ouvrés.

## Droit de l'homme/La peine de mort

### Quelle est la situation du Togo?

La Constitution du 14 octobre 1992 au Togo protège le droit à la vie. En effet, l'article 13 dispose : « L'Etat a l'obligation de garantir l'intégrité physique et mentale, la vie et la sécurité de toute personne vivant sur le territoire national. Nul ne peut être arbitrairement privé ni de sa liberté ni de sa vie ». Les anciennes législations en matière pénale avaient prévu la peine de mort. Cependant depuis l'avènement de la constitution de 1992, même s'il est arrivé que les juridictions notamment les cours d'assises l'aient prononcée, elles n'étaient pas suivies d'effets. Il faut noter qu'elle n'a été exécutée qu'une seule fois, en 1978.

Depuis trois décennies, le Togo qui était un abolitionniste de fait, s'est engagé dans un processus législatif d'abolition de la peine de mort. Ce processus a conduit à l'adoption de la loi N° 2009-011

du 24 janvier 2009 relative à l'abolition de la peine de mort, promulguée le 24 juin 2009 par le Chef de l'Etat. Cette abolition sera réaffirmée dans le nouveau code pénal de 2015 (la loi N° 2015-010 du 24 novembre 2015 portant nouveau code pénal, elle-même modifiée par la loi N° 2016-027 du 11 octobre 2016).

De plus, le 14 septembre 2016 le Togo a adhéré au 2<sup>e</sup> protocole facultatif se rapportant au pacte international relatif aux droits civils et politiques visant l'abolition de la peine de mort. Le Togo devient ainsi le 82<sup>e</sup> Etat partie à ce traité international et le 12<sup>e</sup> en Afrique. Enfin, le Togo a constitutionnalisé l'abolition de la peine de mort et de la peine à perpétuité ou à vie depuis la réforme du 15 mai 2019. Avec cette réforme constitutionnelle, la peine maximale au Togo est de 50 ans.

Au profit des familles d'éleveurs touchées par la soudure, insécurité et Covid-19

## Oti, Oti-Sud et Kpendjal soulagées par le projet PAS2P

Jean AFOLABI

Le Projet d'assistance aux familles d'éleveurs confrontées aux effets cumulés de la soudure pastorale, de l'insécurité et de la pandémie de la Covid-19 (PAS2P) est exécuté dans neuf (9) pays : le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Mauritanie, le Tchad et le Togo. Comme décliné dans son libellé, son objectif est de suivre et atténuer les impacts négatifs cumulés de la soudure pastorale, de l'insécurité récurrente et de la pandémie liée au coronavirus sur les conditions de vie et les capacités de résilience des familles d'éleveurs, de pasteurs et d'agro-pasteurs.

Au Togo, c'est la Plateforme associative des éleveurs et pasteurs du Togo (PAEP-Togo) qui porte ce projet régional. Les localités concernées sont les préfectures de l'Oti, de l'Oti-Sud et de Kpendjal dans la région des Savanes. Le PAS2P va ainsi couvrir 255 bénéficiaires. Au cours de la phase d'urgence, 27.660 bovins et 12.124 ovins transhumants, puis 4.000 bovins et 10.000 ovins locaux seront vaccinés contre la peste de petits ruminants et la péripneumonie contagieuse bovine, en collaboration avec la Direction de l'élevage et les vétérinaires privés. Il est aussi prévu de distribuer 25 tonnes d'aliments du bétail, 5 tonnes de riz et 100 litres d'huile. De même, une sensibilisation de masse sur l'hygiène et les mesures barrières contre le Covid-19 se fera avec 10 émissions radios en langues locales, 733 affiches sur l'hygiène et 733 affiches sur les mesures barrières produites.

Un système de veille mis en place pour mesurer les impacts économiques du coronavirus sur les populations pastorales permet de fournir, de façon hebdomadaire, des infor-

mations sur la situation des ménages pastoraux, à travers une plateforme d'analyse publique. On se rappelle que l'adoption par les pouvoirs publics de mesures restrictives dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Covid-19 a conduit à la fermeture des frontières, avec pour conséquence immédiate le blocage des troupeaux en déplacement. De nombreux transhumants se sont ainsi trouvés bloqués dans les espaces transfrontaliers sans pouvoir continuer vers leur destination finale, ni rebrousser chemin. En prolongeant le séjour de leurs animaux dans les zones de transit, ils ont contribué à accroître fortement la pression exercée sur les ressources pastorales disponibles localement. La fermeture des marchés à bétail pour éviter les regroupements de personnes a entraîné la mévente des animaux alors que les familles d'éleveurs avaient un besoin urgent de trésorerie pour acheter les provisions nécessaires (denrées alimentaires, aliments du bétail, intrants vétérinaires, etc.). Sans oublier les interdictions décrétées et l'insécurité.

Par exemple, d'après les données collectées à partir de mai 2020, à l'échelle régionale, la pénurie des aliments du bétail (essentiellement les aliments concentrés) tend à s'atténuer puisqu'elle est mentionnée par 22% des relais seulement en décembre 2020, contre 43% en juin 2020. Globalement sur la période, des pénuries localisées et à court terme ont été observées, mais les scénarii les plus pessimistes ont été évités. On note cependant des situations particulières au Togo, en Côte d'Ivoire et dans les pays sahéliens. Le niveau de la pénurie des intrants alimentaires est resté constant dans les pays côtiers. Ainsi, la pénurie des aliments du bétail a

été signalée par 100% des relais du Togo pendant les mois de juin, juillet, août et septembre 2020. Cet état de fait s'explique par deux facteurs principaux : les banques d'aliments du bétail sont peu enclines à reconstituer leurs stocks compte tenu de la forte disponibilité du fourrage herbacé en cette période de l'année ; et l'accroissement des difficultés d'accès aux zones pastorales pendant la saison pluvieuse ne favorise pas le réapprovisionnement des banques d'aliments du bétail. L'état d'embonpoint des animaux est perçu comme étant passable dans l'ensemble de la zone couverte par le dispositif de suivi. Toutefois, les animaux sont en meilleur état dans certains pays côtiers comme la Côte d'Ivoire, le Togo et le Bénin. En termes de mouvements du bétail, la plus forte réduction de la mobilité du bétail a été enregistrée au Togo (information fournie par 95% des relais). Cette restriction drastique des déplacements des animaux a été provoquée par l'application stricte des mesures édictées par les pouvoirs publics en vue de freiner la propagation de la pandémie. D'un autre côté, de fortes concentrations d'animaux ont été observées dans les espaces transfrontaliers situés au nord du Togo (jusqu'à la région des Plateaux). Enfin, en gros, les campagnes d'information et de sensibilisation sur la pandémie du coronavirus ciblant les familles d'éleveurs se sont révélées d'une grande efficacité durant le mois de juin 2020 dans presque tous les pays. Et en particulier, lorsque l'efficacité des campagnes a légèrement baissé dans plusieurs pays (Burkina Faso, Mali et Mauritanie), 50% des relais au Togo ont jugé efficace la campagne menée au moment de la première vague de la pandémie du Covid-19.

PESTE DES PETITS RUMINANTS ET MALADIE DE NEWCASTLE

## Le Togo se lance dans leur éradication à l'horizon 2030

Jean AFOLABI

Pour pérenniser les acquis, et aussi affirmer la grande volonté du gouvernement de lutter contre les maladies des petits ruminants et de la volaille jusqu'à leur éradication au Togo à l'horizon 2030, la sixième campagne de vaccination contre la peste des petits ruminants et la maladie de Newcastle et déparasitage des espèces ovines caprines et volailles a été lancée le 28 juillet 2021 à Kara, dans la préfecture de la Kozah. Objectif : lutter contre les maladies précitées afin d'intensifier l'élevage traditionnel et promouvoir l'entrepreneuriat agricole.

Dans la sous composante santé animale du projet PASA - *Projet d'appui au secteur agricole*, il est inscrit des campagnes annuelles de vaccination couplée de déparasitage systématique des animaux contre la peste des petits ruminants (PPR) et la maladie de Newcastle (MNC), rappelle le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et du développement rural.



Plusieurs campagnes ont été ainsi déjà menées à cet effet, avec le groupement des vétérinaires privés GVPR, à travers les auxiliaires villageois d'élevage, assurant l'acte vaccinal et le déparasitage des volailles et des petits ruminants dans la phase dite initiale. Ce qui a permis d'atteindre des résultats probants avec le financement additionnel. **«On a quitté une prévalence en 2011 de 28% à 5,8%. L'objectif du gouvernement est d'atteindre 0% d'ici 2030 pour augmenter sensiblement la productivité des produits carnés au Togo»**, selon le directeur de l'élevage Dr Komlan Batawui,

Au ministère de l'Agriculture et de l'élevage, on affirme que l'élevage des petits ruminants et de la volaille est très répandu dans le pays et est pratiqué par les couches les plus vulnérables que sont les femmes et les jeunes, à qui il procure des revenus substantiels. Les maladies animales les plus meurtrières en général et celles de ces deux espèces en particulier constituent donc un handicap sérieux pour sortir ces populations de cette léthargie.

Les vaccins seront convoyés dans toutes les régions pour être plus proches des acteurs de vaccination pour satisfaire tous les éleveurs au Togo, assure-t-on.

Mise en œuvre de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025

## Kokoroko veut sécuriser les domaines scolaires

Le ministre Dodzi Komlan Kokoroko des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat a une préoccupation légitime pour la mise en œuvre de la Feuille de route gouvernementale (2020-2025) de son ministère : sécuriser les domaines dits « scolaires », en procédant à leur immatriculation. Pour se conformer à l'un des objectifs de son cabinet, il se doit de faire augmenter les capacités d'accueil scolaire. Et à terme de faire équiper 30 000 salles de classe d'ici à 2025, en partenariat avec le secteur privé (PPP).

C'est dans ce cadre que « des si-

tes de construction ont été identifiées mais il y a lieu aujourd'hui de sécuriser les domaines scolaires », affirme le ministre. L'ennui, c'est qu'il s'est révélé que les établissements scolaires occupent des domaines qui ne disposent d'aucun document. Et que seulement 2% ont un titre foncier ou une attestation de réserve administrative. Le ministre Kokoroko estime ainsi que « Cette situation expose l'espace scolaire à toute sorte d'intrusion et de réclamation du domaine par de individus mettant ainsi en mal l'intégrité territoriale des établissements scolaires ».

Afin d'éviter tout conflit éventuel

avec des collectivités foncières, et de mettre en confiance les partenaires privés censés accompagner l'Etat, un courrier adressé le jeudi 12 août 2021 à tous les directeurs régionaux de l'éducation, et aux chefs d'inspections régionales de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle les commande de **corriger cette anomalie administrative. Et avant la fin de l'année 2021.** Et de mettre en place un dispositif de titrisation des sites des nouveaux établissements scolaires publics qui seront créés.

Il s'agira, pour chaque établissement public, de : (1) faire établir un plan de situation avec les coordonnées géographiques par un géomètre agréé ; (2) établir un certificat de donation sur le domaine occupé (matérialiser les limites du domaine avec des haies vives en attendant la construction de la clôture en matériaux définitifs) accompagné d'un procès-verbal de la réunion par tous les participants ; (3) faire signer le certificat par le Maire ou le Préfet ; (4) faire homologuer le certificat de donation par un notaire servant d'aide notariale ; et (5) déposer l'acte notarial auprès du Conservateur de l'Office togolais des recettes (OTR) de la région avec une demande timbrée pour l'immatriculation du domaine en question au nom de l'établissement scolaire.

Les Comités de gestion des écoles publiques (COGEP), les Comités de gestion des ressources des établissements scolaires (COGERES) et les Associations des parents d'élèves des établissements publics d'enseignement et de formation technique et professionnelle sont tous associés à la présente démarche.



25 millions par mois. En collaboration avec l'Africa Medical Supplies Platform (AMSP), l'UNICEF fournit des services logistiques et de livraison aux États membres.

Cette acquisition de vaccin est une étape unique pour le continent africain. C'est la première fois que l'Afrique entreprend une passation de marchés de cette ampleur impliquant tous les États membres. C'est également la première fois que les États membres de l'UA achètent col-

lectivement des vaccins pour protéger la santé de la population africaine - 400 millions de vaccins suffisent pour immuniser un tiers de la population africaine et amener l'Afrique à mi-chemin vers son objectif continental de vacciner au moins 60% de la population, estime l'Union africaine. Les donateurs internationaux se sont engagés à fournir la moitié restante des doses requises dans le cadre de l'initiative COVAX.

Dans les États membres de l'Union africaine et les Caraïbes

## Le déploiement de 400 millions de doses de vaccin annoncé

\* Le Togo a reçu son premier lot de 117 600 doses de Johnson & Johnson ce 5 août, sur 4 millions commandées.

**ADDIS-ABEBA, le 5 août 2021** - Le président sud-africain Cyril Ramaphosa, champion de la lutte anti-COVID, a annoncé le 5 août 2021 le début des expéditions mensuelles de vaccins acquis par l'UA/African Vaccine Acquisition Trust (AVAT) vers les États membres de l'Union africaine (UA). Initiative des États membres de l'UA pour mettre en commun leur pouvoir d'achat, l'AVAT avait signé le 28 mars 2021 l'accord historique pour l'achat de 220 millions de doses du vaccin COVID-19 à injection unique de **Johnson & Johnson**, avec le potentiel de commander 180 millions de doses supplémentaires, indique un communiqué. Le vaccin Johnson & Johnson a été sélectionné pour ce premier approvisionnement groupé pour trois raisons : tout d'abord, en tant que vaccin à injection unique, il est plus facile et moins cher à administrer ; deuxièmement, le vaccin a

une longue durée de conservation et des conditions de stockage favorables. Enfin et surtout, le vaccin est en partie fabriqué sur le continent africain, les activités de conditionnement et de finition ayant lieu en Afrique du Sud.

**Dès ce jeudi 5 août dernier, le Togo a reçu son premier lot de 117 600 doses de ce vaccin américain fabriqué en Afrique du Sud, histoire de relancer, sinon d'accélérer sa campagne vaccinale.** D'autant que ce nouveau vaccin a l'avantage d'être à dose unique ; qui évite une seconde injecte. En tout, c'est une commande de 4 000 000 de doses qui est attendue pour boucler au plus vite la campagne vaccinale. **«Avec les 118 000 doses de Johnson and Johnson, le Togo aura reçu 834 620 doses de vaccins»**, rappelle le gouvernement.

« Il s'agit d'un pas en avant capi-

tal dans les efforts de l'Afrique pour protéger la santé et le bien-être de sa population. En travaillant ensemble et en mettant en commun leurs ressources, les pays africains ont pu sécuriser des millions de doses de vaccins produites ici même en Afrique. Cela donnera un élan à la lutte contre la COVID-19 à travers le continent et jettera les bases de la reprise sociale et économique de l'Afrique », a déclaré le président Ramaphosa.

Les premiers envois mensuels sont prévus pour arriver le 5 août dans plusieurs États membres, et les envois se poursuivront pour un total de 6,4 millions de doses expédiées en août. Les expéditions mensuelles se poursuivront et augmenteront de manière continue, avec un objectif de livraison de près de 50 millions de vaccins avant la fin décembre. D'ici janvier, le nombre de vaccins distribués dépassera les

FOOTBALL/ ELIM. CM 2022

## Paulo Duarte : " Je veux bien gagner au Sénégal "

L'équipe nationale de football du Togo, absent des deux dernières éditions de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), ne se déplacera pas en victime expiatoire au Sénégal où elle doit jouer le 1-er septembre prochain contre les Lions, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 2022, a déclaré son sélectionneur, le Portugais Paulo Duarte.

**Hervé A.**

"Je veux bien gagner au Sénégal", a dit le nouvel sélectionneur des Eperviers au cours d'une conférence de presse, ajoutant toutefois qu'il ne vient pas en magicien.

Paulo Duarte, dont les propos sont rapportés par des médias locaux, a tenu à souligner que les Eperviers ont perdu de leur superbe ces dernières années.

"Quand on rate deux CAN, c'est qu'il y a quelque chose qui ne va pas bien", a dit l'ancien sélectionneur du Burkina Faso et du Gabon, qui a succédé au Français Claude Le Roy à la tête de l'équipe nationale du Togo.

Il a demandé de la patience et indiqué que sa mission consiste à "tout faire pour améliorer la qualité de jeu et les performances" de l'équipe nationale du Togo, qui fait partie des adversaires de poule du Sénégal avec le Congo et la Namibie, dans le cadre des éliminatoires du prochain Mondial.

"Le Togo a perdu son image, sa visibilité, sa force", a insisté le technicien portugais, même s'il reste encore au groupe de performance des Eperviers "beaucoup de qualités". Il doit allier ces qualités à "l'agressivité" qui fait la force des équipes modernes, selon le technicien, dont l'ambition est de prendre part à la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN) avec les Eperviers.

Paulo Duarte assure qu'il fera cependant "tout pour faire la meilleure campagne possible" lors de la campagne des éliminatoires de la Coupe du monde 2022. Aussi inclut-il dans son travail "le développement des joueurs locaux" et compte pour cela avoir avec les techniciens locaux les meilleures relations possibles.

Sur le choix des futurs joueurs, le technicien portugais arrivé de l'Angola où il a dirigé le Desportivo Primeiro de Agosto de Luanda (élite), a dit préférer s'appuyer sur "ceux qui sont prêts à tout donner".



TIRAGE AU SORT /CAN 2022

## Les fans des Lions indomptables retiennent leur souffle

Le tirage au sort de la Coupe d'Afrique des Nations TotalEnergies, Cameroun 2021 aura lieu au Palais des Congrès de Yaoundé ce 17 août 2021. A l'issue du tirage, les 24 équipes participantes seront réparties en six groupes de quatre équipes.

Pour effectuer le tirage au sort, ces 24 équipes sont préalablement réparties dans quatre chapeaux de six équipes chacun, sur la base du classement mondial FIFA/Coca-Cola publié le 12 août 2021 (le dernier classement publié avant la date du tirage au sort).

Sur la base de ce classement, les quatre meilleures équipes seront réparties dans le Chapeau 1 avec le Cameroun et l'Algérie, tenante du titre. Les 18 équipes restantes seront réparties dans les trois chapeaux restants - 2, 3 et 4 - selon leur classement, par ordre décroissant.

Les quatre chapeaux représentant les



équipes seront numérotés de 1 à 4. Les six chapeaux représentant les groupes seront désignés de A à F. Une boule sera tirée au sort à partir d'un chapeau des équipes, suivie d'une balle d'un des chapeaux de groupe, déterminant ainsi la position dans laquelle l'équipe respective jouera.

Le Cameroun sera placé à la position A1 en tant qu'hôte du tournoi. Les cinq équipes restantes dans le chapeau 1 seront automatiquement tirées au sort en position 1 de chaque groupe (B à F). La même procédure sera reproduite pour les chapeaux restants.

"Au vu des dernières performances

de notre équipe aux éliminatoires de la CAN, à savoir une défaite et un nul contre le Cap-Vert, je croise les doigts pour qu'on n'ait pas des équipes pareilles, que l'on désigne souvent d'équipes de seconde zone", appréhende Abdoul Nasser Toupendi, supporter des Lions indomptables.

Prêt à gravir les marches du somptueux Palais des Congrès de Yaoundé pour vivre en direct la cérémonie du tirage au sort, le chroniqueur Lawrence Nkede nourrit déjà une première fierté. Celle de constater que le Cameroun est à l'abri du Sénégal, de l'Algérie, du Maroc, de la Tunisie et du Nigeria. " Ils font partie des favoris "naturels". A eux, j'ajoute également la Côte d'Ivoire et l'Égypte. Les Lions Indomptables que je classe parmi les outsiders devront s'en méfier dans la suite de la compétition", prévient-il.

Nécrologie

## Décès de Gerd Müller

Gerd Müller, qui a remporté la Coupe du Monde de la FIFA™ en Allemagne de l'Ouest en 1974, s'est éteint le dimanche 15 août à l'âge de 75 ans. La triste nouvelle a été annoncée par son ancien club, le Bayern Munich.

Souvent appelé Bomber der Nation ("bombardier de la nation"), Müller a écrit une page d'histoire à la fois pour le Bayern Munich et pour l'Allemagne, remportant de nombreux titres et établissant plusieurs records au cours de son illustre carrière. En équipe nationale, l'avant-centre allemand a inscrit 68 buts en 62 apparitions.

Du haut de son mètre 76, Müller était le prototype du renard des surfaces. Devant le but adverse, Der Bomber était une menace constante et pouvait marquer dans n'importe quelle position. Quand il recevait le ballon dans la sur-



face de vérité, sur son pied gauche comme sur son pied droit, de la tête, lancé ou à l'arrêt, parfois même allongé, Müller trouvait souvent la solution pour faire trembler les filets adverses.

Müller a contribué au sacre mondial

de l'Allemagne de l'Ouest à domicile en inscrivant le but de la victoire contre les Pays-Bas (2-1) dans la finale de la Coupe du Monde de la FIFA 1974™ disputée à Munich.

Müller a inscrit 14 buts en Coupe du

Monde. Seuls son compatriote Miroslav Klose (16) et le Brésilien Ronaldo (15) ont fait mieux. Klose est également le seul à avoir marqué plus de buts (71) pour l'Allemagne que Müller (68), même si Klose a établi son record en 137 matches alors que Müller en a inscrit presque autant en seulement 62 rencontres.

Malheureusement, Müller a passé les dernières années de sa vie dans une maison de soins car il souffrait de la maladie d'Alzheimer. Le Bayern Munich avait annoncé que son ancien joueur était atteint de cette pathologie. En novembre 2020, Uschi Müller avait dit ceci au sujet de son mari à l'occasion du 75ème anniversaire de ce dernier : "Il a toujours été un combattant. Toute sa vie il a été courageux. Ça ne change pas. Gerd rejoint lentement l'autre monde, dans son sommeil.

## BREVES

### Dix sports aux Jeux mondiaux de plage

L'Association des comités nationaux olympiques (ACNO) l'annonce dans un communiqué : les deux prochaines éditions des Jeux mondiaux de plage (World beach games) proposeront au moins dix sports ou disciplines : la nage en eau libre et le water polo de plage pour la natation, le beach soccer pour le football, le beach handball, le kata pour le karaté, le kitesurf pour la voile, le tennis de plage, l'aquathlon pour le triathlon, le beach volley 4x4, et enfin la lutte de plage. A ces dix sports ou disciplines pourront s'ajouter des sports additionnels, dont le choix reviendra au comité d'organisation local.

La révélation du programme intervient à la veille de l'ouverture de l'appel à candidatures pour les éditions 2023 et 2025, prévu mardi 17 août. L'annonce des villes candidates se fera pendant la prochaine assemblée générale de l'ACNO, en octobre 2021 à Athènes. Le choix des deux villes organisatrices, pour 2023 et 2025, devrait être dévoilé le 17 décembre 2021.

Pour rappel, la première édition des Jeux mondiaux de plage, la seule à ce jour, avait été attribuée à San Diego, en Californie. Elle devait se tenir en 2019. Mais après le renoncement américain, l'événement a été attribué à Doha, au Qatar.

### Les femmes ont crevé l'écran

Les Jeux olympiques de Tokyo ne resteront pas seulement dans les mémoires, aux Etats-Unis, pour leurs conditions sanitaires et l'absence de spectateurs sur les sites de compétition. Ils devraient aussi marquer un tournant dans le registre de la parité hommes/femmes. Les femmes représentaient près de 54 % de la délégation américaine. Elles ont décroché 58,4 % des médailles de la Team USA, dont 23 en or.

Surtout, elles ont établi un nouveau record en termes de couverture télévisée. Selon une étude menée par trois experts de la communication, près de 60% (59,1%) de la couverture des Jeux de Tokyo par NBC en prime-time a été consacré aux épreuves féminines et mixtes. Un record. Aux Jeux de Rio en 2016, le chiffre atteignait un peu moins de 58 %.

Les Jeux de Tokyo ont été les troisièmes consécutifs où les disciplines féminines ont obtenu plus d'espace en prime-time que les sports masculins. Mais l'étude des universitaires américains pointe aussi que la couverture par la chaîne NBC n'a pas été exempte de sexisme. Pour les épreuves féminines, les images ont insisté en moyenne dix fois plus sur "le corps d'une athlète et/ou une partie spécifique de son anatomie" que dans les compétitions masculines.

### Sénégal-Togo à Lat Dior

La rencontre Sénégal-Togo comptant pour la première journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 a été fixée au 1-er septembre au stade Lat Dior de Thiès, annonce la Fédération togolaise de football (FTF) sur son site officiel.

Les Eperviers du Togo sont les premiers adversaires des Lions pour ces éliminatoires. Les Lions vont se déplacer ensuite à Brazzaville pour jouer contre les Diables Rouges du Congo.

En attendant, l'annonce officielle de l'homologation du stade Lat Dior de Thiès par la Confédération africaine de football (CAF), des médias sénégalais ont annoncé ce jeudi que l'infrastructure sportive doit recevoir l'onction des instances internationales.

En juin, ce stade qui abrite depuis mars 2019 les rencontres de l'équipe nationale et des clubs engagés en compétitions Interclubs, avait été déclaré inapte à recevoir les éliminatoires de la Coupe du monde.

Entre temps, la Fédération sénégalaise de football (FSF) avait entrepris une série de travaux de réhabilitation sur le stade et sur l'aire de jeu qui n'offrait pas toutes les garanties selon des joueurs interrogés par les médias sénégalais.

En plus du Sénégal, du Togo et du Congo, la Namibie complète le groupe H.

Les autres adversaires des Lions sont éliminés de la phase finale de la CAN 2021 reportée à janvier prochain et dont le tirage au sort est prévu ce mardi 17 août.

### Thibaut Courtois prolonge à Madrid

Thibaut Courtois s'engage dans la durée avec le Real Madrid. Devenu l'incontestable gardien de la Maison Blanche, le portier belge a signé un nouveau contrat valable pour les cinq prochaines années et est donc désormais engagé avec le Real jusqu'au 30 juin 2026.

Sacré meilleur gardien du championnat d'Espagne en 2019-2020, il aura défendu jusqu'ici les buts du Real Madrid à 130 reprises en compétitions officielles (pour 52 clean-sheets), disputant officiellement son 100e match en Liga samedi à Alavès pour l'ouverture de la saison 2021/2022 du championnat d'Espagne. Il a été champion d'Espagne avec le Real en 2020. Thibaut Courtois avait été champion de Belgique avec Genk en 2011 avant de quitter la Belgique pour l'Atlético avec qui il a aussi remporté le championnat d'Espagne (2014).

"Cela va être ma quatrième saison dans le club de mes rêves. C'est un honneur d'avoir l'opportunité de jouer pour tous ces trophées. Personnellement, j'espère maintenir et dépasser le niveau que j'ai atteint la saison dernière", avait écrit le gardien belge sur son site, vendredi.

Le gardien limbourgeois, 89 fois international, a été couronné ensuite avec Chelsea en Premier League en 2015 et 2017. Son palmarès s'orne également d'un trophée en Europa League (avec l'Atlético en 2012), d'une Coupe du Roi (avec l'Atlético en 2013), d'une Coupe d'Angleterre (avec Chelsea en 2018) et d'un Coupe du monde des Clubs (avec le Real Madrid en 2018), d'un titre de champion d'Espagne donc (avec le Real Madrid en 2020) et d'une Supercoupe d'Espagne (avec le Real Madrid en 2020).



# ON VOUS EN OFFRE TOUJOURS PLUS!

**4G**

**F1 MAX**

**KIT 4G+** + **4Go**

**38 400<sup>TCFA</sup>** Valable 7jrs

**29000** PCFA

**4G**

**EGO+**

**KIT 4G+** + **4Go**

**65 000<sup>TCFA</sup>** Valable 7jrs

**45000** PCFA

Disponible en Agence dans la limite des stocks disponibles.  
Bonus 4Go valable 7 jours.  
Offre valable du 02 au 31 août 2021

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS



Commune Lacs 1 / Emploi des jeunes

## 13 femmes et 7 garçons outillés à l'hôtellerie-restauration

Jean AFOLABI

Dans les Lacs 1, la question de l'emploi de la jeunesse devient une priorité pour les dirigeants. Ainsi, pour aider les jeunes de la Commune à gagner de l'emploi ou à s'auto-employer, la Mairie d'Aného, en collaboration avec l'Hôtel Oasis de la municipalité situé à Adjido

Aného, a formé une vague de jeunes gens du 27 juillet au 1er août, et une deuxième vague du 03 au 08 août 2021. Une formation axée sur l'hôtellerie-restauration et qui est basée sur la théorie et la pratique : notamment l'accueil des clients, le dressage de tables, des couverts, la présentation des mets basiques et autres... Sous l'encadrement de

Hales Nicholas Stewart, le gérant de l'hôtel Oasis; de Félix Le Boulenger, le maître de stage de la formation et de Mme Mélanie Alihonou, cuisinière-serveuse à l'hôtel Oasis.

La formation a été sanctionnée d'attestation de participation. L'occasion pour le maire Me Alexis Aquereburu d'exprimer ses reconnaissances aux responsables de l'hôtel qui ont ac-



ceptées (les rencontres avec les régies, les appels téléphoniques, les courriers de mise en demeure...) par les autorités communales envers les régies publicitaires et les institutions d'enlever les panneaux et de se conformer au panneau type choisi par la Mairie avec des caractéristiques spécifiques luttant efficacement contre les effets de la corrosion sont restées vaines.

Soucieuse d'assurer la sécurité des populations et d'offrir un cadre de vie sain à ces dernières, les autorités communales se sont vues obligées de procéder à l'enlèvement pur et simple des panneaux publicitaires restant sur le territoire pour épargner les populations du danger, face à cette situation de mutisme des régies et institutions. C'est alors que le mardi 27 juillet 2021, une agence commise à cet effet a débuté l'enlèvement des panneaux sur les voies. La Mairie va déboursier environ six millions (6 000 000) de FCFA pour cette opération.

Source : Commune Lacs 1

Pour les jeunes couples

## Adapter les naissances aux moyens financiers

Etonam Sossou

Par manque de sens des responsabilités, par ignorance, par tradition ou par crainte d'en perdre, certaines familles ont une nombreuse progéniture qu'elles ont bien du mal à nourrir et à scolariser. Mais peu à peu la mentalité évolue et certains couples adaptent le nombre d'enfants à leurs revenus.

Marié à deux femmes, D.M est père de 14 enfants à Avèté, une vingtaine de kilomètres d'Atakpamé. Pour lui ce n'est pas un problème : « Contrairement aux Occidentaux, nous autres Africains, avons besoin d'avoir plus d'enfants, d'abord parce qu'avec les problèmes de nos familles, certains peuvent mourir durant leur croissance ». Et de poursuivre : « si eux n'ont plus de terres où habiter, ni d'espaces verts où faire des champs, chez nous il y a des terres en quête d'occupants. Toute cette verdure derrière nos maisons, dans nos forêts est comestible », tranche-t-il d'un ton moqueur. Pour ses enfants, cette famille très nombreuse est, en revanche, un gros problème : tous ne sont pas scolarisés. Seuls quelques uns de sa première femme fréquentent l'école grâce aux efforts de leur mère. Trois de sa seconde femme sont ac-

cusés de sorcellerie dont deux ont trouvé refuge dans une église de la place en attendant d'y être délivrés. L'aîné de sa deuxième femme, âgé d'environ 14 ans, vit depuis plus de deux ans dans la rue... et menacerait même de tuer son père dont il dit qu'il est « incapable de nous élever comme le font d'autres parents responsables ».

Les enfants sont une richesse...

« Les enfants sont notre richesse, il faut en avoir beaucoup », continue pourtant à dire beaucoup de gens comme cette femme. Son désir d'une progéniture nombreuse est tel qu'elle maudit tous « ceux qui avortent ou limitent les naissances ». Position confortée par un pasteur qui dit à l'attention de toute l'assistance que « Dieu qui donne des enfants pourvoit également aux moyens pour les élever... ». Un prêche qui réjouit cette femme qui, quatorze mois après la naissance de son deuxième enfant, vient d'en avoir un autre.

Une position confortée par les situations difficiles que rencontrent certains. Comme Rosi, veuve, la quarantaine révolue assise sur une natte dans un coin de son salon, le dos contre le mur entourée de ses proches et amis, le corps et le visage couverts de poussière, inconsolable d'avoir perdu son fils, le seul qui lui

restait sur les trois qu'elle a eus, mort à l'âge de 13 ans après 48 heures de fièvre. Aux hommes de Dieu

qui cherchent à la consoler, elle répète invariablement : « Si Dieu existait, il aurait eu pitié de la veuve que je suis et n'aurait pas permis que l'unique fils qui me restait meurt et me laisse telle une femme qui n'a jamais eu d'enfants ! ». Rosi a en effet vu ses deux filles mourir, l'une dans un accident de circulation, l'autre des suites d'une diarrhée.

Moins un ménage a d'enfants, mieux ils sont élevés

Malgré tout, certains couples ont pris conscience qu'il vaut mieux limiter les naissances pour que leurs enfants vivent bien. Kossi G. est enseignant du primaire. Marié depuis onze ans, il est père d'une fille de cinq ans et ne désire pas en avoir d'autres tant que ses conditions sociales n'ont pas changé. « J'ai un salaire mensuel de 50.000F cfa et une prime de 15.000F cfa. Ma femme ramène elle aussi plus ou moins 40.000F cfa de son travail. L'ensemble ne nous permet pas d'avoir trop de charges », affirme-t-il. L'important pour lui n'est pas d'avoir beaucoup d'enfants qu'il abandonnera par la suite, mais d'en avoir un qu'il sait scolariser, nourrir, bref, élever dans la dignité.

En soutien aux États membres de l'UEMOA dans la relance économique

## La Banque centrale ouvre un guichet spécial de refinancement à 12 mois

Dakar, le 12 août 2021 – Pour conforter la reprise économique en cours et l'asseoir sur des bases solides, les États membres de l'UEMOA – Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo – ont décidé de mobiliser des ressources sur le marché financier régional par l'émission des bons dénommés « Bons de Soutien et de Résilience », (BSR), en vue de financer les opérations prévues dans leurs budgets de l'année 2021. En vue d'assurer les meilleures conditions financières à ces émissions, la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a décidé d'ouvrir

un guichet spécial de refinancement d'une maturité de douze mois, dénommé « Guichet de Soutien et de Résilience ». « La création de ce nouveau guichet vise à accompagner les États en assurant la liquidité de ces titres. Sur ce guichet, les BSR pourront être refinancés au taux minimum de soumission aux adjudications de la Banque Centrale, qui est actuellement de 2,00% », indique la Banque centrale.

Le guichet spécial sera maintenu ouvert sur la durée de vie des Bons de Soutien et de Résilience. Par ailleurs, les BSR sont également éligibles sur les guichets ordinaires de refinancement de la Banque centrale.

Le refinancement des BSR sur le Guichet de Soutien et de Résilience se fera, à la demande des banques, dans un délai de 30 jours à compter de leur date d'émission, précise la Bceao.

Par cette décision, la Banque centrale entend renforcer son appui aux États pour la mobilisation de ressources financières stables et à faible coût en vue de conforter la reprise économique dans l'UEMOA. Elle réaffirme à cet égard son engagement à poursuivre, dans le cadre de son mandat, ses efforts de soutien à la stabilité macroéconomique dans l'Union, dans le contexte de la pandémie à Covid-19.

## Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°659  
de LOTO KADOO du 06 Août 2021

La LONATO a procédé vendredi dernier à son siège au 660<sup>e</sup> tirage de LOTO KADOO sans bonus. Lors du précédent tirage de LOTO KADOO, ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs dans toutes les villes du pays.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE !  
BONNE CHANCE A TOUS !!!

## LOTO KADOO

Résultats du tirage N°660 de LOTO KADOO du 13 Août 2021

Numéro de base

46 23 51 82 15

## LOTO SAM

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°215  
DE LOTO Sam du 07 Août 2021

Le tirage N°216 du LOTO Sam a eu lieu au siège de la LONATO, Samedi 15 Août 2021 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Samedi dernier, C'est exclusivement à Lomé que la LONATO a enregistré des gagnants de gros lots. Dans les villes du pays, ce sont essentiellement des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à un million de francs qui ont été enregistrés.

Ainsi à LOME, la LONATO a recensé deux lots de 1.000.000F CFA et un gros lot de 2.500.000F CFA, ont été gagnés sur les points de vente 60223 et 90134.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°216 de LOTO SAM du 14 Août 2021

Numéro de base

24 55 83 10 26



# LA TCE 2021



**Gagnez jusqu'à 10.000.000 FCFA au tirage**

**Grattez ici et gagnez jusqu'à 500.000 FCFA**

Découvrez votre numéro de tirage

**200 FCFA**

**Gagnez jusqu'à 10.000.000 FCFA au tirage**

**Grattez ici et gagnez jusqu'à 500.000 FCFA**

Découvrez votre numéro de tirage

**200 FCFA**

**Gagnez jusqu'à 10.000.000 FCFA au tirage**

**Grattez ici et gagnez jusqu'à 500.000 FCFA**

Découvrez votre numéro de tirage

**200 FCFA**

**DOUBLE CHANCE**  
Ticket à conserver pour le tirage des lots intermédiaires, s'il est non gagnant.

Lieu du tirage : Côte d'Ivoire  
Date du tirage : vendredi 24 septembre 2021

**NUL SI DÉCOUVERT**

0-00000-000

## 200 FCFA

**1- Gagne jusqu'à 500.000 FCFA au grattage!**

**2- Remporte un séjour à Abidjan et jusqu'à 10.000.000 FCFA au tirage!**

**3- Rafle jusqu'à 100.000 FCFA avec tes tickets non gagnants, au tirage des lots intermédiaires!**

## DATE DU TIRAGE : 24 SEPTEMBRE 2021